2026/040

COMMUNE DE LORRY-LÈS-METZ
EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 24 septembre 2026
Sous la Présidence de Monsieur GLESER Philippe, Le Maire

Date de la convocation : 17 septembre 2026

Date d'affichage : 05 OCT. 2026

Nombre de conseillers :
- **En exercice :19**
- **Présents : 18**
- **Votants : 19**
- **Pouvoir : 1**

Point 15 – Modification de la composition de la Commission Transition Écologique et Citoyenne

Monsieur le Maire rappelle que la Commission Transition Écologique et Citoyenne a été créée lors du conseil municipal du 9 avril 2026. L'article 3 « composition » prévoyait que la commission comporterait 16 membres, 8 élus du conseil municipal et 8 personnes qualifiées (habitants, experts, acteurs locaux) sélectionnées à l'issue d'un appel public à candidatures.

Face au succès de cet appel à candidatures, et au désir d'implication des habitants, Monsieur le Maire propose de modifier la composition de la commission comme suit :

Article 3 -Composition

La Commission Transition Écologique et Citoyenne est composée de 24 membres répartis comme suit :
- 8 membres élus du Conseil Municipal
- 16 personnes qualifiées (habitants, experts, acteurs locaux)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** d'adopter la proposition du Maire.
- **DÉCIDE** de modifier la composition de la Commission Transition Écologique et Citoyenne telle que définie à l'article 3

Lorry-lès-Metz, le 29 septembre 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE LORRY-LÈS-METZ

Philippe GLESER

La secrétaire de séance

Sandra GETTO